

COMMUNAUTE URBAINE

DE

BORDEAUX

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE PUBLIQUE DU 22 DECEMBRE 2006

(CONVOCATION DU 11 DECEMBRE 2006)

(Convocation du **Erreur ! Aucune variable de document fournie.**)

Aujourd'hui vendredi vingt deux décembre deux mille six à 09 heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain Rousset, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice (à cpter de 11 h 00)	Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PUJO Colette
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain (à cpter de 12 h 30)	M. CAZENAVE Charles à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 00)	M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 h 25)	M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain	M. FAYET Guy à M. POIGNONEC Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PONS Henri à Mme DARCHE Michelle
M. SOUBIRAN Claude à M. SIMON Patrick	M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. BANAYAN Alexis à M. MANSENCAL Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à cpter de 11 h 15)
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Association Aquitaine International - Plan d'actions 2006 de l'Euro Info Centre -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

MMonsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'Euro Info Centre (E.I.C) Bordeaux Aquitaine, hébergé par la plate-forme d'ingénierie Aquitaine International, s'inscrit en tant que relais officiel de la Commission Européenne.

Centre d'information, de conseil et d'assistance sur l'ensemble des questions communautaires, l'Euro Info Centre répond aux besoins des entreprises, et en particulier des PME, pour soutenir leur capacité à jouer un rôle en termes de croissance et d'emploi sur le marché européen.

Depuis 1992, notre établissement public contribue, aux côtés de l'Union Européenne, du Conseil Régional d'Aquitaine et des Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine au financement des missions menées par cette structure.

Le programme d'actions 2006 mené par l'E.I.C Bordeaux Aquitaine se décline ainsi :

1- Activités de sensibilisation et services aux entreprises

- Organisation de manifestations telles que la mise en œuvre de réunions d'information à destination des entreprises de la CUB avec l'association de différentes associations locales et les partenaires de l'agglomération sur des thématiques liées à l'Europe et au marché unique.
- Appui en matière d'aide au montage de dossiers de financement, grâce au réseau de partenaires (ANVAR, ADERA, Aquitaine Europe Communication, le B.E.R.D, le Centre Relais

Innovation ...) qui font partie du comité de pilotage régional animé par l'E.I.C dans le cadre du programme européen de renforcement de la coopération locale.

L'E.I.C peut apporter son aide en matière de fonds structurels, notamment grâce à son partenariat avec la « Cellule Europe Objectif 2 » de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine.

▪Poursuivre d'une démarche d'information directe auprès des entreprises de la CUB sur les questions réglementaires européennes ou sur les appels d'offre de marchés publics européens :

- Dans le cadre du programme très haut débit lancé par la CUB, l' E.I.C propose d'intervenir en complémentarité des actions spécifiques de l'Echangeur Bordeaux Aquitaine sous forme de manifestations de sensibilisation auprès des acteurs économiques de la CUB ou de produits d'information spécifique dans le domaine du commerce électronique. Cette action porterait sur des thématiques telles que les labels de confiance et la certification des sites de commerce électronique, la réglementation applicable à Internet et au commerce électronique, la sécurisation des paiements et l'Echange de Données Informatisées E.D.I)

- Poursuite d'une démarche d'information sur des thèmes intéressant particulièrement la Communauté Urbaine : environnement et développement durable, évaluation, conformité et marquage CE.

- Dans un rôle de relais local auprès des instances communautaires, l'E.I.C peut alerter la Commission Européenne sur des dossiers communautaires susceptibles d'avoir un impact négatif sur les entreprises.

2- Participation à des actions collectives avec des associations locales et autres réseaux d'aides aux entreprises :

Dans le cadre du programme de coopération locale, l'E.C.I propose de collaborer avec les associations et acteurs économiques de l'agglomération afin de répondre aux priorités de la CUB en faveur du développement des entreprises et, ainsi, dans un rôle de relais local auprès des instances communautaires, l'E.I.C peut alerter la Commission Européenne sur des dossiers communautaires susceptibles d'avoir un impact négatif sur les entreprises.

3- Appui à la réalisation d'un site portail des acteurs économiques de l'agglomération

La démarche poursuivie par l'E.I.C est de réaliser un site de référence d'une centaine d'organismes, avec l'appui d'un comité de pilotage, pour recenser les réseaux d'aides aux entreprises en Aquitaine.

4- Fourniture aux entreprises de la CUB de nouvelles opportunités d'affaires (business coopération database) grâce à une base de données de plus de 3500 profils d'entreprises européennes gérées par l'E.I.C. L'Association Aquitaine International sollicite pour 2006 le renouvellement de la contribution de notre établissement public à hauteur de 10 000 € au titre du budget de fonctionnement de l'E.I.C Bordeaux Aquitaine qui s'élève à 165 066 € T.T.C répartis comme suit :

CHARGES	T.T.C.	RECETTES	T.T.C.
Salaires et charges	118 934	Ressources indirectes affectées (structure hôte)	93 594
Achats	600	Communauté Urbaine	10 000
Matières et fournitures	10 150	Conseil Régional	19 500

Location	10 200	Commission européenne	34 000
Honoraires	6 600	CNASEA (emplois aidés)	7 972
Publicité	12 382		
Déplacements, missions	6 200		
TOTAL	165 066	TOTAL	165 066

Compte tenu du programme d'actions présenté pour 2006 par l'E.I.C Bordeaux Aquitaine, dont les PME/PMI installées sur le territoire de l'agglomération bordelaise ont bénéficié largement, il vous est proposé d'arrêter de poursuivre notre accompagnement financier au fonctionnement de cette structure.

Pour étayer cette position, il convient de rappeler que la Communauté Urbaine qui soutient l'E.I.C Bordeaux Aquitaine depuis 1992, avait décidé en 2000 d'assurer un effort financier maximum jusqu'en 2002 pour aider l'association qui menait une mission de préparation au passage à la monnaie unique puis à l'élargissement de l'Union Européenne.

Depuis 2003, le soutien financier de notre établissement public est entré dans une phase de désengagement, passant cette année-là à 20 000€, à 17 500 € en 2004 puis 15 000€ en 2005. Conformément à cette démarche, il est proposé d'accompagner cette structure pour la dernière fois en 2006, et de ramener le montant de la subvention accordée à 10 000€, conformément à la présentation du budget précité.

Dans ces conditions, et si tel est votre avis, Mesdames et Messieurs, il vous est demandé de bien vouloir :

- **Décider** l'attribution d'une subvention d'un montant de 10 000€ à l'Association Aquitaine International comme participation au fonctionnement de l'Euro Info Centre Bordeaux Aquitaine en 2006,
- **Autoriser** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine, le 22 décembre 2006

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 18 JANVIER 2007</p>
